



Canadian Academy of Health Sciences
Académie canadienne des sciences de la santé

Sommaire

RECONNAISSANCE DES CONTRIBUTIONS À DES RECHERCHES COLLECTIVES :

COMMENT OPTIMISER
LE SYSTÈME CANADIEN
DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



L'ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

180, rue Elgin, bureau 1403, Ottawa (Ontario) Canada K2P 2K3

Avis : Le projet sur lequel porte ce rapport a été entrepris avec l'approbation du conseil des gouverneurs de l'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS). Les membres du comité d'experts responsable du rapport ont été choisis par l'ACSS sur la base de leurs compétences particulières et dans un souci d'obtenir un juste équilibre entre les différents points de vue. Les opinions, constatations et conclusions présentées dans cette publication sont celles des auteurs, à savoir les membres du comité d'experts, et ne reflètent pas nécessairement les points de vue des organisations où ils travaillent ou auxquelles ils sont affiliés.

Ce projet a été financé par : les Instituts de recherche en santé du Canada, Alberta Innovates – Health Solutions, l'Alliance canadienne pour la recherche sur le cancer (Partenariat canadien contre le cancer), le Fonds de recherche du Québec – Santé, la Fondation Michael Smith pour la recherche en santé (Michael Smith Foundation for Health Research) et la Fondation de la recherche en santé de la Nouvelle-Écosse (Nova Scotia Health Research Foundation).

Ce rapport peut être cité comme suit :

Académie canadienne des sciences de la santé. (2017). *Reconnaissance des contributions à des recherches collectives : Comment optimiser le système canadien de la recherche scientifique*, Ottawa, ON, Le comité d'experts sur la reconnaissance au Canada des contributions à des recherches collectives, ACSS.

Avis de non-responsabilité : Au meilleur de la connaissance de l'ACSS, les données et les informations tirées d'Internet qui figurent dans le présent rapport étaient exactes à la date de publication du rapport. En raison de la nature dynamique d'Internet, des ressources gratuites et accessibles au public peuvent subséquemment faire l'objet de restrictions ou de frais d'accès, et l'emplacement des éléments d'information peut changer lorsque les menus et les pages Web sont modifiés.



Canadian Academy of Health Sciences
Académie canadienne des sciences de la santé

© 2017 Académie canadienne des sciences de la santé
Imprimé à Ottawa, Canada



L'ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

L'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS) reconnaît les Canadiens qui ont à leur actif de grandes réalisations dans le domaine des sciences de la santé. Fondée en 2004, l'ACSS compte aujourd'hui plus de 600 membres et élit de nouveaux membres chaque année. L'organisme est dirigé par un conseil des gouverneurs bénévole et un comité exécutif. L'ACSS réunit les meilleurs scientifiques et chercheurs de toutes les disciplines liées à la santé et au domaine biomédical des universités et des établissements de soins de santé et de recherche du pays, afin de contribuer à résoudre les problèmes de santé qui pressent les Canadiens. Les membres de l'ACSS évaluent les questions les plus complexes qui se posent en santé au Canada et recommandent des solutions stratégiques et pratiques. Depuis 2006,

l'ACSS a réussi à obtenir le parrainage d'un large éventail d'organismes publics et privés représentant des patients et leurs familles, des professionnels, des dirigeants du système de santé, des décideurs politiques ainsi que des fournisseurs de services et de l'industrie privée. Elle a investi dans des évaluations rigoureuses et indépendantes qui traitent de questions importantes de santé et dont les résultats ont contribué à façonner ses politiques et initiatives stratégiques. L'ACSS mobilise les plus éminents esprits scientifiques pour fournir en temps opportun des évaluations indépendantes qui éclairent les politiques et les pratiques qui s'attaquent aux problèmes critiques de santé qui touchent la population canadienne. Elle aide à mettre en œuvre les changements qui doivent être apportés pour améliorer la santé des Canadiens.



LE COMITÉ D'EXPERTS SUR LA RECONNAISSANCE AU CANADA DES CONTRIBUTIONS À DES RECHERCHES COLLECTIVES

Peter MacKinnon, O.C., président, recteur émérite, Université de la Saskatchewan; lauréat inaugural de la Bourse des premiers ministres du Canada, Forum des politiques publiques (2012 à 2014) (Canmore, Alb.)

Stephen Bornstein, professeur de santé communautaire et de sciences humaines et professeur de sciences politiques, Université Memorial; directeur, Centre de recherche appliquée en santé de Terre-Neuve-et-Labrador (St. John's, T.-N.-L.)

Sarah Bowen, ex-professeure agrégée, École de santé publique, Université de l'Alberta; professeure auxiliaire, École d'épidémiologie et de santé publique, Université d'Ottawa

Holly J. Falk-Krzesinski, vice-présidente, alliances stratégiques, relations universitaires mondiales, Elsevier; maître de conférences auxiliaire, School of Professional Studies, Université Northwestern (Chicago, IL)

Sara Israels, vice-doyenne aux affaires académiques, Faculté Rady des sciences de la santé; professeure, Département de pédiatrie et de santé de l'enfant, Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)

Joanne Keselman, vice-rectrice par intérim (administration) et ancienne doyenne et vice-rectrice aux affaires académiques, Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)

Roderick R. McInnes, C.M., O.Ont., M.D., Ph. D., MSRC, MACSS, directeur, Institut Lady Davis, Hôpital général juif (Montréal, Qc)

Carol L. Richards, O.C., MACSS, professeure, Département de réadaptation, et titulaire de la Chaire de recherche en paralysie cérébrale de l'Université Laval, Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale, Faculté de médecine, Université Laval (Québec, Qc)

D. Lorne Tyrrell, O.C., AOE, MACSS, MSRC, directeur, Institut de virologie Li Ka Shing; professeur, Département de microbiologie médicale et d'immunologie; ex-doyen de la Faculté de médecine et de dentisterie, Université de l'Alberta (Edmonton, Alb.)

Peter Walker, MACSS, professeur de médecine, Faculté de médecine; ex-doyen de la Faculté de médecine, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le comité d'experts est heureux de présenter son rapport final. Bien que l'importance de son sujet ne soit peut-être pas encore entièrement perçue, ce rapport aborde des questions qui sont capitales si le Canada veut tirer pleinement profit des apports de la recherche scientifique collective. La mesure de la juste valeur du rapport dépendra des suites données aux recommandations du comité.

Le comité est redevable aux nombreux contributeurs des universités et organismes subventionnaires canadiens qui lui ont fourni des informations essentielles à la réalisation de ses travaux. Il est également redevable au groupe de pairs chargé d'examiner ses ébauches et à la personne responsable de la rédaction. Il s'en voudrait aussi de ne pas mentionner la contribution du Conseil des

académies canadiennes (CAC). Sans le leadership de M. Eric Meslin, président-directeur général du CAC, et de son excellente équipe (Tijs Creutzberg, Rebecca Chapman, Andrea Hopkins, Joanne Linnay et Samantha Rae Ayoub), la publication de ce rapport n'aurait pas été possible. Les membres du comité les remercient de tout cœur.

Peter MacKinnon, O.C.

**Président, comité d'experts sur
la reconnaissance au Canada de la
contribution à des recherches collectives**



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE L'ACSS

Au nom de l'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS), je suis heureuse de présenter ce rapport sur la **Reconnaissance des contributions à des recherches collectives**. Cette évaluation avait initialement été proposée par l'Alliance canadienne pour la recherche sur le cancer, qui en a aussi été un des organismes commanditaires. Les autres commanditaires sont Alberta Innovates – Health Solutions, les Instituts de recherche en santé du Canada, le Fonds de recherche du Québec – Santé, la Michael Smith Foundation for Health Research et la Nova Scotia Health Research Foundation. Une des membres du comité d'experts, la Dre Holly J. Falk-Krzesinski, a été commanditée par son employeur, qui a aussi généreusement permis à Mme Falk-Krzesinski de participer à des comités semblables aux États-Unis et au Royaume-Uni. À vous tous, nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour votre contribution financière et votre patience. Nous tenons aussi à remercier le Conseil des académies canadiennes, qui a aidé au travail de recherche et à la gestion du projet.

L'ACSS tient à remercier le président du comité d'experts, M. Peter MacKinnon, ancien recteur de l'Université de la Saskatchewan et recteur par intérim de l'Université Athabasca, ainsi que les membres du comité d'experts, les Drs Stephen Bornstein, Sarah Bowen, Holly J. Falk-Krzesinski, Sara Israels, Joanne Keselman, Roderick R. McInnes, Carol L. Richards, D. Lorne Tyrrell et Peter Walker.

La reconnaissance de l'ACSS se porte aussi vers le Dr Dale Dauphinee, de l'Université McGill, qui a supervisé le groupe de pairs examinateurs, ainsi que vers les membres du Comité permanent sur les évaluations de l'ACSS, en particulier le Dr Tom Feasby. Ils ont fourni des conseils et leur soutien pour tous les aspects liés à la production de ce rapport, depuis la proposition initiale jusqu'à l'achèvement du rapport,

en passant par le financement des travaux. Le Dr John Cairns (ancien président de l'ACSS) a également offert des conseils et du leadership qui ont été précieux pour la mise en œuvre du projet.

Chaque évaluation de l'ACSS requiert le soutien financier d'organismes visionnaires. Cette évaluation a été commanditée par plusieurs organismes qui ont versé de généreuses subventions variant de 5 000 à 50 000 dollars. L'ACSS est profondément reconnaissante envers chacun de ces organismes commanditaires. Leur contribution est soulignée plus haut et dans les pages d'introduction de ce rapport. La direction de l'ACSS porte le présent rapport à l'attention de la communauté de la recherche universitaire, des organismes subventionnaires et des principaux comités d'attribution de prix et de bourses scientifiques du pays afin qu'au regard des projets scientifiques contemporains nécessitant la contribution d'un éventail diversifié d'experts soit reconnu le travail de tous les membres de ces équipes scientifiques et que soient favorisées les approches fondées sur la collaboration scientifique.

Respectueuses salutations.

Carol P. Herbert, M.D., CCMF, FCMF, MACSS
Présidente, Académie canadienne des sciences de la santé



EXAMEN DU RAPPORT

Ce rapport a été examiné, à l'état d'ébauche, par les personnes mentionnées ci-dessous. Celles-ci ont été choisies par l'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS) pour refléter une diversité de points de vue et de domaines de spécialisation. Ces examinateurs ont évalué l'objectivité et la qualité du rapport. Leurs avis — qui demeureront confidentiels — ont été pleinement pris en considération par le comité d'experts et un grand nombre de leurs suggestions ont été incorporées dans le rapport. Les examinateurs n'ont pas été appelés à approuver les conclusions du rapport et ils n'ont pas vu la version définitive du rapport avant sa publication. Le comité d'experts sur la reconnaissance au Canada des contributions à des recherches collectives assume l'entière responsabilité du contenu définitif de ce rapport.

L'ACSS tient à remercier les personnes suivantes d'avoir bien voulu examiner ce rapport :

Alison M.J. Buchan, MACSS, professeure, Département de physiologie, Faculté de médecine, Université de Toronto (Toronto, Ont.)

Rama C. Nair, professeur d'épidémiologie, de santé publique et de médecine préventive et vice-doyen aux affaires professionnelles, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)

Anne Ridley, professeure de biologie cellulaire, King's College à Londres (Londres, Royaume-Uni)

Barbara G. Vickrey, professeure et chef, Département de neurologie, Icahn School of Medicine at Mount Sinai (New York, NY)

Lori J. West, MACSS, professeure de pédiatrie, de chirurgie et d'immunologie et directrice, Alberta Transplant Institute (Edmonton, Alb.)

La procédure d'examen du rapport a été supervisée, au nom de l'ACSS, par **W. Dale Dauphinee, MACSS**, chercheur principal, Foundation for Advancement of International Medical Education, et professeur auxiliaire, Université McGill. Son rôle était de veiller à ce que le comité d'experts prenne en considération de façon entière et équitable les avis des examinateurs. Le conseil des gouverneurs de l'ACSS n'autorise la publication du rapport d'un comité d'experts qu'une fois que la personne chargée de superviser l'examen du rapport confirme que le rapport satisfait bien aux exigences de l'ACSS. L'ACSS remercie le Dr Dauphinee d'avoir supervisé consciencieusement l'examen du rapport.



SOMMAIRE

Les questions et méthodologies de recherche se sont complexifiées au cours des dernières décennies. Pour obtenir des résultats concluants, par conséquent, les recherches scientifiques en santé doivent de plus en plus être basées sur des collaborations entre experts de plusieurs disciplines, établissements ou pays regroupés au sein d'équipes de recherche. Bien que le travail d'équipe en science comporte de nombreux avantages sur le plan de la découverte scientifique, il n'est pas sans risques pour les membres individuels des équipes de recherche. Les préoccupations par rapport à la reconnaissance appropriée des contributions personnelles et — par extension — à l'avancement professionnel peuvent dissuader les bons chercheurs de participer à des recherches scientifiques collectives. Tel que résumé au chapitre 2, le problème est de savoir comment évaluer avec justesse les dossiers de recherche des demandeurs (d'avancement, de promotion, de titularisation ou de financement) qui ont consacré une partie importante de leurs activités à des recherches collectives. Cela concerne particulièrement les spécialistes (par exemple, les biostatisticiens,

les communicateurs ou les bioéthiciens), dont la contribution est souvent essentielle à la réussite des projets dirigés par d'autres chercheurs. Globalement, les universités et les instituts de recherche, les organismes subventionnaires et les programmes d'octroi de prix et de bourses de recherche au Canada ont été lents à adapter leurs processus d'évaluation pour reconnaître la contribution individuelle des chercheurs à des recherches collectives.

Les facteurs qui entravent la juste évaluation du travail réalisé par chaque membre d'une équipe sont nombreux. Ils peuvent résider au sein de la structure des établissements, de la structure des comités d'examen comme dans le processus d'évaluation des universités et des organismes subventionnaires lui-même. Ce rapport examine par conséquent ces facteurs sous trois angles différents : la culture et les comportements, les comités d'examen et l'évaluation (figure 1). Des pratiques prometteuses (chapitre 3) et des recommandations (chapitre 4) sont également présentées et regroupées selon ces trois angles.

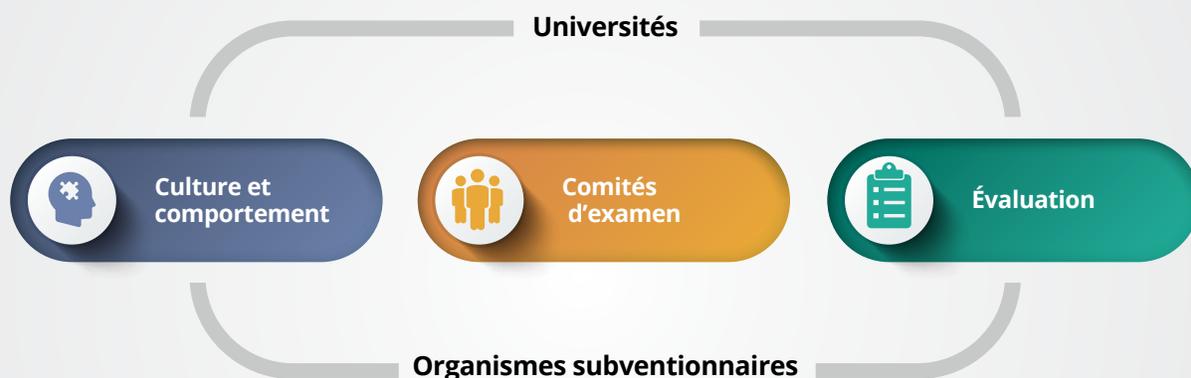


FIGURE 1 TROIS ANGLES PROPOSÉS POUR EXAMINER LES DÉFIS LIÉS À LA RECONNAISSANCE ET À LA RÉCOMPENSE DU MÉRITE DE CHAQUE MEMBRE D'UNE ÉQUIPE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE

MANDAT DU COMITÉ D'EXPERTS

L'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS) a mis sur pied un comité d'experts et l'a chargé d'examiner comment les établissements universitaires et instituts du système canadien de recherche évaluent et reconnaissent les contributions individuelles des chercheurs participant à des recherches collectives et de relever les pratiques prometteuses qui pourraient être utilisées pour améliorer ces processus d'évaluation et de reconnaissance. Le comité était formé de 10 experts du Canada et des États-Unis ayant des compétences et de l'expérience dans les domaines de la recherche en santé, de la collaboration scientifique, de l'administration universitaire et du fonctionnement des organismes subventionnaires. Plus précisément, l'ACSS a chargé le comité de préparer un rapport qui :

- *dresserait un inventaire des meilleures pratiques appliquées par les universités et les instituts de recherche canadiens ou étrangers pour reconnaître le rôle de chacun des membres d'une équipe de chercheurs;*
- *fournirait des recommandations pouvant aider les comités de promotion, de titularisation et de reconnaissance du mérite des universités et des instituts de recherche à élaborer leurs propres lignes directrices pour l'évaluation du rôle de chacun des membres d'une équipe de recherche;*
- *aborderait le rôle que jouent les processus de promotion et de titularisation dans l'atteinte des objectifs que sont l'amélioration de la santé des Canadiens et la promotion de l'innovation dans le système de santé canadien;*
- *relèverait les moyens que les comités nationaux d'attribution de prix et de bourses de recherche pourraient utiliser pour reconnaître les contributions des chercheurs individuels et des équipes de chercheurs considérés.*

APPROCHE

Comme la notion de la recherche collective utilisée dans ce rapport englobe les projets réalisés par des équipes monodisciplinaires, pluridisciplinaires, transdisciplinaires et intersectorielles (section 1.3.1), le comité d'experts a examiné les données probantes disponibles sur la recherche (action) participative, l'érudition engagée, l'application intégrée des connaissances et la recherche en mode 2. Pour pallier les limites de la base de connaissances disponible sur les pratiques de reconnaissance des universités et des organismes subventionnaires, le comité d'experts a mené un sondage auprès des universités et organismes subventionnaires canadiens (section 1.3.3). Le comité a également nourri son examen du sujet de l'expérience acquise par ses membres en tant qu'administrateurs de recherche, chercheurs et membres de comités d'examen. Voir le chapitre 1 pour des informations supplémentaires sur la méthodologie et le sondage du comité d'experts.

Rares sont les pratiques prometteuses relevées dans ce rapport dont l'efficacité a été évaluée en bonne et due forme et plusieurs de ces pratiques ne sont proposées qu'à titre d'exemple de ce qui pourrait être fait. Le comité reconnaît qu'il y a des lacunes importantes dans les données disponibles sur le sujet. Ces pratiques démontrent toutefois la nécessité pour les organisations de réévaluer leurs critères d'avancement, de promotion, de titularisation ou de financement et de faire l'essai de nouvelles pratiques qui font intervenir non seulement les universités et les organismes subventionnaires, mais aussi les chercheurs. Le chapitre 3 aborde les pratiques prometteuses qui pourraient être appliquées pour améliorer la culture et les comportements des organisations, les comités d'examen et les processus d'évaluation.

RECOMMANDATIONS

Le comité d'experts espère que ses recommandations seront prises en considération et mises en pratique par les universités, les instituts de recherche et les organismes subventionnaires. Lorsque ces recommandations seront appliquées dans des contextes réels, il sera important pour les organisations d'évaluer de manière rigoureuse et appropriée chaque changement apporté, compte tenu du manque de données sur les pratiques prometteuses dans ce domaine. Cette évaluation sera nécessaire tant au regard de la *mise en œuvre* des modifications apportées aux processus que de leurs *incidences*. Les responsables devront aussi être prêts à élaborer et à promouvoir des stratégies favorisant le partage des résultats de ces modifications entre les universités, les instituts de recherche et les organismes de subvention de la recherche, pour l'encouragement et le bénéfice de tous.

Les 12 recommandations du comité d'experts à l'intention des universités, des organismes subventionnaires et des chercheurs sont présentées ci-dessous. Elles sont développées plus amplement au chapitre 4.

Recommandations visant à adapter la culture et les comportements à la réalité de la collaboration scientifique

1. Promouvoir un concept plus large de l'érudition et une compréhension plus inclusive de la complexité de la collaboration scientifique.
2. Reconnaître les contributions essentielles des chercheurs spécialisés aux recherches collectives et établir des parcours professionnels qui facilitent l'avancement de ces chercheurs.
3. Reconnaître l'utilité de la collaboration scientifique en fournissant le soutien nécessaire à la mise en place de l'infrastructure supplémentaire requise pour renforcer la dynamique d'équipe et l'établissement d'une collaboration fructueuse.
4. Prolonger les périodes de financement accordées aux grandes équipes interdisciplinaires et aux équipes qui doivent établir des collaborations avec d'autres secteurs.
5. Permettre aux subventions accordées aux équipes de recherche d'être réparties entre plusieurs établissements.
6. Renseigner les jeunes chercheurs sur les perspectives de carrière qu'offre l'approche de la recherche collective.

Recommandations visant à aider les comités d'examen à mesurer les contributions apportées à des collaborations scientifiques

7. Veiller à ce que les critères d'avancement, de promotion et de titularisation (APT) et les critères de subvention reconnaissent explicitement les contributions apportées à des recherches collectives et à des activités de collaboration scientifique.
8. Veiller, lors de la formation des comités d'examen, à ce qu'ils aient les connaissances voulues pour évaluer de façon équitable les contributions apportées à des recherches collectives.
9. Former les examinateurs afin qu'ils aient la compétence nécessaire pour évaluer les contributions individuelles apportées à des recherches collectives.

Recommandations visant à améliorer l'évaluation des contributions apportées à des collaborations scientifiques

10. Veiller à ce que l'évaluation de la contribution à des recherches collectives reflète bien l'état actuel des connaissances sur les indicateurs de mesure permettant d'évaluer le rendement des chercheurs.
11. Adapter les formulaires et les modèles de documents de demande afin qu'ils reflètent toute la diversité des contributions apportées à des recherches collectives.
12. Utiliser des bases de données qui intègrent l'ensemble de la production de publications scientifiques des chercheurs afin de reconnaître leur mérite de façon plus exacte.

Vers la mise en œuvre

Seul un leadership résolu de la part des universités, des organismes subventionnaires et des chercheurs canadiens — et ce, aux plus hauts niveaux — permettra au Canada de se tailler une place de choix sur la scène internationale de la recherche scientifique collective. Le comité d'experts recommande que le Comité consultatif permanent de la recherche d'Universités Canada, le Conseil national des vice-recteurs aux affaires académiques (NATVAC) et les trois conseils subventionnaires fédéraux et autres organismes subventionnaires révisent leurs politiques et/ou critères afin que la contribution à des recherches collectives

soit mieux reconnue. Le comité recommande de plus que les présidents des trois conseils subventionnaires fédéraux et la direction du NATVAC organisent un sommet intersectoriel pour établir un plan de route pour la mise en œuvre, à tous les niveaux, des précédentes recommandations. Le comité encourage aussi les principaux organismes de recherche en santé du pays, tels que l'ACSS et les IRSC, à mettre de l'avant les recommandations et pratiques prometteuses présentées dans ce rapport lors de leurs congrès ou assemblées générales annuelles à venir. Cela générera le leadership et l'impulsion dont le Canada a besoin pour s'adapter à un écosystème de recherche de plus en plus international, interdisciplinaire et complexe.



Canadian Academy of Health Sciences
Académie canadienne des sciences de la santé



ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

180, rue Elgin, bureau 1403
Ottawa (Ontario)
Canada K2P 2K3

info@cahs-acss.ca

cahs-acss.ca